

## **LES SOCIÉTÉS AÉRIENNES MEMBRES DU CNLA APPRÉCIENT LA NOUVELLE STRATÉGIE TOURISTIQUE FÉDÉRALE**

OTTAWA, le 6 octobre 2011 – Les quatre plus grandes sociétés aériennes du Canada accueillent favorablement la nouvelle Stratégie nationale en matière de tourisme annoncée aujourd’hui par l’honorable Maxime Bernier, ministre d’État à la Petite entreprise et au Tourisme. Cette stratégie fait ressortir la nécessité d’un processus concerté et intégré d’élaboration de politiques en matière de voyage et de tourisme de la part de tous les ministères et organismes concernés, ce qu’appuient fermement les membres du Conseil national des lignes aériennes du Canada (CNLA) – Air Canada, Air Transat, Jazz Aviation LP et WestJet.

« J’ai eu le plaisir de constater que la Stratégie nationale en matière de tourisme reconnaissait l’importance du tourisme pour l’économie nationale, a affirmé le président du CNLA, George Petsikas. Quand l’industrie du tourisme a du succès, nous avons tous du succès », a-t-il ajouté.

La Stratégie a pour objectif de mettre en œuvre une démarche pangouvernementale qui rehaussera le rôle de l’administration fédérale en tant que partenaire efficace de l’industrie et des autres paliers de gouvernement dans le but de favoriser un secteur du tourisme concurrentiel à l’échelle internationale.

Elle contribuera à la coordination des efforts du gouvernement en matière de tourisme en favorisant, par exemple, un partenariat ouvert et coopératif avec les membres de l’industrie touristique. Elle permettra aussi une meilleure harmonisation des politiques et des programmes entre les ministères et organismes concernés.

« Nous sommes déterminés à jouer un rôle actif dans ce nouveau contexte d’ouverture et de coopération gouvernement-industrie ainsi que de travailler de concert avec nos partenaires des industries du tourisme, de l’accueil et des aéroports dans le cadre de la Table ronde sur le tourisme et les voyages afin de résoudre les défis en cours, notamment la compétitivité des coûts du système d’aviation commerciale du Canada sur la scène mondiale », a ajouté M. Petsikas.

L’aviation est un intervenant de premier plan de l’industrie touristique, favorisant l’entrepreneuriat et assurant des emplois partout au pays. En 2010, cette industrie a représenté environ 2 pour cent du produit intérieur brut du Canada et 73 milliards de dollars de recettes. Elle a également fourni des emplois directs à près de 600 000 personnes dans toutes les régions du pays.

Le Conseil national des lignes aériennes du Canada est une association corporative fondée par les plus grandes sociétés aériennes du Canada afin d’assurer aux consommateurs canadiens des déplacements aériens sûrs, durables et concurrentiels. Un lien à la Stratégie est affiché sur le site Web du CNLA, au [www.airlinecouncil.ca](http://www.airlinecouncil.ca).



**NATIONAL AIRLINES COUNCIL OF CANADA**  
**CONSEIL NATIONAL DES LIGNES AÉRIENNES DU CANADA**

Renseignements complémentaires :

Janet Meldrum

Adjointe administrative, Conseil national des lignes aériennes du Canada

Tél. : 613-231-7223

[admin@airlinecouncil.ca](mailto:admin@airlinecouncil.ca)